

## Séance ordinaire du 12 mai 2026

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 12 mai 2026, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1	Madame Sylvie Larochelle
District # 2	Madame Isabelle Laroche
District # 3	Monsieur René Goulet
District # 4	Madame Sabrina Roy
District # 5	Madame Manon Gosselin
District # 6	Monsieur Claude Granger

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Roger Goyette maire.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

### **2026-05-100                    Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,  
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents,

QUE les points suivants soient ajoutés :

- 6.1     Départ à la retraite – Yves Courcy
- 6.2     Autorisation de la réclamation d'assurance et transfert de propriété du Western

QUE la section "affaires diverses" reste ouverte.

### **2026-05-101                    Adoption du procès-verbal du 14 avril 2026**

---

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents,

QUE le procès-verbal du 14 avril 2026 soit adopté et signé tel que présenté.

### **Rapport incendie**

---

Le directeur incendie a informé les élus des activités du service incendie pour le mois d'avril. Au cours du mois, le service incendie est intervenu à cinq reprises. Les interventions concernaient une entraide pour une citerne dans une municipalité voisine, un arbre tombé sur des fils électriques, un feu de véhicule éteint à l'arrivée des pompiers ainsi que deux entraides liées à un feu de résidence et à une reprise d'incendie dans une municipalité voisine.

Aucune pratique de formation n'a eu lieu durant le mois d'avril. Toutefois, les nouveaux pompiers ont poursuivi leur formation tout au long du mois en préparation des examens finaux.

## Rapport urbanisme

---

L'inspecteur en bâtiment a informé les élus concernant les permis émis pour le mois de mars. Le nombre de permis émis est résumé par catégorie :

Accès à la voie publique	1
Agrandissement / Transformation / Ajout	2
Rénovation	1
Bâtiment accessoire ou annexe	4
Installation septique	2
Lotissement	1

### Dépôt des listes

---

La directrice a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 15 avril au 07 mai 2026, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. La directrice a remis aux membres du conseil un résumé des salaires versés du 1er au 30 avril 2026 est déposé.

### 2026-05-102 Comptes du mois

---

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice en date du 7 mai 2026 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #202600227 à 202600266 sont émis.

### 2026-05-103 Avis de motion du projet de règlement #530-2026 services municipaux

---

La conseillère Madame Sylvie Larochelle donne avis de motion qu'un règlement sera présenté remplaçant le règlement de 530-2026 relatif à la tarification des services municipaux en vue de son adoption dans une prochaine séance.

### 2026-05-104 Présentation du projet de règlement #530- 2026 services municipaux

---

La conseillère Madame Isabelle Laroche présente le projet de règlement remplaçant le règlement de 530-2026 relatif à la tarification des services municipaux en vue de son adoption.

### 2026-05-105 Adoption du règlement 529-2026 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000\$ pour l'achat d'un camion de déneigement avec équipements à neige

---

Reporté

**2026-05-106**

**Adoption politique intelligence artificielle**

---

ATTENDU QUE les technologies intégrant l'intelligence artificielle évoluent rapidement et sont de plus en plus utilisées dans les opérations municipales afin d'améliorer l'efficacité administrative et la prestation des services publics;

ATTENDU QUE l'utilisation de l'intelligence artificielle soulève des enjeux importants en matière de protection des renseignements personnels, de sécurité des données, d'éthique, de transparence et de conformité légale;

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois souhaite encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle par une politique claire, responsable et conforme aux lois applicables au Québec;

ATTENDU QUE cette politique vise notamment à protéger les renseignements personnels et sensibles, à assurer une supervision humaine adéquate, à maintenir les compétences des employés et à encadrer l'acquisition et l'utilisation des outils d'intelligence artificielle;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle ainsi que de son annexe portant sur l'analyse des risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal adopte la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois, telle que présentée;

QUE cette politique entre en vigueur dès maintenant;

QUE la direction générale soit responsable de l'application, de la diffusion et du suivi de cette politique au sein de l'organisation;

**2026-05-107**

**Centre sportif Mégantic et station  
hivernale baie des sables – entente  
intermunicipale avec la ville de Lac-  
Mégantic**

---

ATTENDU QUE le Centre sportif Mégantic est une infrastructure sportive centrale très importante dans la région de Mégantic puisqu'il favorise la pratique d'activités sportives et de loisirs pour toutes les générations, en plus de contribuer à l'attractivité et la vitalité sociale et économique de la région;

ATTENDU QUE des pourparlers ont lieu entre la Ville et le gouvernement du Québec à l'effet de trouver une solution pour rendre l'infrastructure accessible pour le plus de citoyens possibles, à des coûts raisonnables et équitables pour l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic est prête à signer une entente à long terme de (10 ans) avec les municipalités de la MRC du Granit qui le souhaitent, afin de créer un climat de collaboration durable et de soutenir la pérennité des infrastructures;

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu avec l'ensemble des municipalités du territoire afin de valider leur intérêt à joindre une entente intermunicipale à intervenir, dans la mesure où toutes les autorisations préalables seraient obtenues par la Ville auprès du gouvernement;

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

De signifier officiellement à la Ville de Lac-Mégantic et au gouvernement du Québec la volonté de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois d'intégrer l'entente de 10 ans à intervenir, selon les modalités qui ont été discutés aux préalables.

D'autoriser le maire et la direction générale à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale de loisirs à intervenir avec la Ville de Lac-Mégantic, relativement à l'exploitation et l'accessibilité du Centre sportif Mégantic et à la Station hivernale Baie-des-Sable;

---

**2026-05-108                    Aide financière Gala Méritas Montignac  
2026**

---

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que le conseil municipal accepte de verser un don de 250 \$ à la Polyvalente Montignac pour le Gala Méritas 2026.

Que le maire soit autorisé à représenter la municipalité lors du gala méritas le 5 juin 2026.

---

**2026-05-109                    Demande professeur 6e année -  
Reconnaissance des efforts des élèves de 6e  
année – Soirée des finissants**

---

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'enseignante du 3e cycle à l'école de la Voie-Lactée, visant l'octroi de deux bourses sous forme de cartes-cadeaux pour souligner les efforts, la persévérance et les progrès d'élèves finissants;

CONSIDÉRANT que ces bourses seraient remises lors de la soirée des finissants prévue au mois de juin;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite encourager la persévérance scolaire et reconnaître les efforts des jeunes de la communauté;

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal autorise l'octroi d'un don de 100 \$, afin de procéder à l'achat de deux (2) cartes-cadeaux de 50 \$ chacune, pour un montant total de 100 \$, lesquelles seront remises à deux élèves finissants de l'école de la Voie-Lactée à titre de bourses de reconnaissance.

---

**2026-05-110                    Demande Marché de Noël**

---

ATTENDU QUE les responsables du Marché de Noël ont déposé une demande auprès du conseil municipal afin d'obtenir gratuitement les locaux (gymnase, salle multifonctionnelle, bibliothèque, ainsi que les tables et chaises du centre communautaire) pour la tenue de leur activité ;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil autorise le Marché de Noël à utiliser les locaux énumérés gratuitement pour la tenue de l'activité.

**2026-05-111                    Demande du Club Lion utilisation de  
l'aréna 26-27-28 juin**

---

ATTENDU QUE le Club Lion a fait une demande pour utiliser l'aréna le 26, 27 et 28 juin afin de tenir un tournoi de billard ouvert à tous;

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le Conseil municipal autorise le Club Lion à utiliser l'aréna le 26, 27 et 28 juin, selon les conditions d'usage en vigueur.

**2026-05-112                    Location du pavillon Orion via un bail**

---

ATTENDU QUE le conseil souhaite rentabiliser le Pavillon Orion en faisant de la location de locaux avec bail;

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil demande à la directrice de procéder à la rédaction d'un contrat de location pour au bureau au Pavillon Orion.

QUE le conseil autorise le maire ainsi que la directrice générale à signer le contrat de location.

**2026-05-113                    Achat de bacs à compost**

---

ATTENDU QUE la municipalité doit faire l'achat de bacs à compost afin de renflouer son inventaire;

Il est proposé par  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

Que le conseil autorise l'achat de 40 bacs de composts au montant de 5 010\$ avant taxes chez le fournisseur Sanitaire Fortier.

**2026-05-114                    Appui des municipalités locales  
Optimisation du transport adapté et  
collectif – appui à la demande de  
subvention FRR Volet 4 – coopération  
intermunicipale**

---

CONSIDÉRANT QUE le Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vise à soutenir les projets favorisant la coopération intermunicipale ainsi que la vitalité et le développement des territoires ;

CONSIDÉRANT QUE la mobilité sur le territoire de la MRC du Granit constitue un enjeu important pour l'accès aux services essentiels, l'inclusion sociale, le maintien des populations et le dynamisme économique et social des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif et adapté représente un service essentiel pour l'ensemble de la population, notamment pour les aînés, les personnes à mobilité réduite, les travailleurs, les étudiants et les clientèles vulnérables ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 4, sous-volet Coopération intermunicipale, afin de réaliser un projet d'optimisation du transport collectif et adapté sur l'ensemble de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise notamment à analyser les besoins, à améliorer l'offre de services, à optimiser les ressources existantes et à développer des solutions innovantes et durables en matière de mobilité ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet bénéficiera directement aux citoyens de l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit, dont la nôtre ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois reconnaît l'importance de soutenir les démarches régionales favorisant une meilleure desserte en transport collectif et adapté ;

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois appuie la démarche de la MRC du Granit visant le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réalisation d'un projet d'optimisation du transport collectif et adapté sur le territoire de la MRC.

QUE le conseil municipal reconnaît la MRC du Granit en collaboration avec son organisme mandataire Trans-Autonomie inc. comme organisme responsable du projet et appuie son rôle de gestionnaire dans le cadre de cette demande.

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois confirme son intérêt à collaborer, au besoin, aux travaux de réflexion et aux initiatives qui découleront de ce projet.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit afin de soutenir sa demande de financement.

**2026-05-115                    Autorisation participer - Formation de  
  signaleur routier**

---

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route lors de travaux réalisés sur le réseau routier municipal;

ATTENDU QU'il est opportun qu'un ou des employés municipaux suivent une formation de signaleur routier afin d'obtenir les connaissances requises en matière de signalisation et de sécurité routière;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal autorise Steve Paulin et Océane Plourde à participer à la formation de signaleur routier offerte, aux dates prévues;

QUE le conseil autorise le paiement des frais d'inscription, de déplacement et de repas, conformément à la politique en vigueur de la municipalité qui représente environ 1000\$;

**2026-05-116**

**Mandat ligne de rue route Chesham**

---

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à des travaux pour refaire les lignes de rue sur la route Chesham;

ATTENDU QU' il est nécessaire de mandater une firme spécialisée afin de réaliser les travaux requis;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal mandate la compagnie ligne Maska pour la réalisation des lignes de rue de la route Chesham, selon l'offre de services déposée au montant de 5 148.00 \$ plus les taxes applicables;

**2026-05-117**

**Autorisation réparation de la rétrocaveuse**

---

CONSIDÉRANT que la rétrocaveuse municipale a présenté des problèmes de fonctionnement nécessitant une inspection par un technicien spécialisé;

CONSIDÉRANT que le rapport du technicien confirme la nécessité de réparations importantes à la transmission.

CONSIDÉRANT que l'analyse comparative démontre qu'un remplacement complet de la transmission représente un coût d'environ 28 005,13 \$, auquel s'ajoute la main-d'œuvre estimée à 7 800 \$, pour un total approximatif de 35 805,13 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que les bris constatés sont attribuables à l'usure normale de l'équipement;

CONSIDÉRANT l'importance de la rétrocaveuse pour la réalisation des travaux et opérations municipales;

CONSIDÉRANT que le remplacement de la transmission constitue l'option la plus avantageuse à long terme;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise le remplacement complet de la transmission de la rétrocaveuse, au coût approximatif de 35 805,13 \$ avant taxes, incluant les pièces et la main-d'œuvre;

QUE cette dépense soit prise au surplus non affecté.

**2026-05-118**

**Mise en vente de la plate-forme**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite mettre en vente une plate-forme puisque celle-ci n'est pas utilisée.

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal autorise la mise en vente de la plateforme avec un prix de départ de 5 800 \$, et que la disposition se fasse selon le principe de vente au plus offrant.

**2026-05-119**

**Demande d'appui CPTAQ Michel Brochu**

---

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant une opération d'aliénation et de lotissement par échange touchant les lots 4 766 810, 4 766 811, 4 978 899 et 4 978 900, situés sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois;

CONSIDÉRANT que la demande vise une superficie approximative de 0,6834 hectare, dans le cadre d'un échange de parcelles entre les propriétaires concernés, soit M. Michel Brochu et Mme Josée Paquette;

CONSIDÉRANT que les superficies visées sont principalement constituées de terrains boisés sans érables et qu'aucune activité agricole active (culture ou élevage) n'y est présente;

CONSIDÉRANT que la demande ne compromet pas le potentiel agricole des lots concernés et qu'elle ne contrevient pas aux objectifs de protection du territoire et des activités agricoles;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois appuie la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ par M. Michel Brochu et Mme Josée Paquette visant l'aliénation et le lotissement par échange des lots 4 766 810 et 4 766 811, pour une superficie totale d'environ 0,6834 hectare, conformément aux informations soumises;

**2026-05-120**

**Mandat fauchage des chemins municipaux**

---

ATTENDU QUE le conseil veut entretenir les bords de chemin de ses routes;

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil retienne les services des Entretiens M & S Létourneau inc. pour effectuer le fauchage de l'ensemble des chemins municipaux au coût de 100\$/ heure pour un montant de 2000\$ avant taxes

**Mandat débroussaillage des chemins municipaux**

---

Reporté

**2026-05-121**

**Départ à la retraite – Yves Courcy**

---

Le conseil a pris acte de la lettre de départ à la retraite de M. Yves Courcy

**2026-05-122            Autorisation de la réclamation  
d'assurance et transfert de propriété du  
Western**

---

ATTENDU QUE le véhicule Western appartenant à la municipalité a subi des dommages et qu'une réclamation a été déposée auprès de l'assureur;

ATTENDU QUE l'assureur a procédé à l'évaluation du dossier et qu'un règlement d'assurance est proposé;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le transfert de propriété du véhicule Western à l'assureur qui est le Fonds d'assurance des municipalités du Québec désigné par celui-ci dans le cadre du règlement du dossier;

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil municipal autorise la réclamation d'assurance concernant le véhicule Western au montant de 107 736,87\$;

QUE le conseil autorise également le transfert de propriété du véhicule Western dans le cadre du règlement du dossier d'assurance;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

**Période de questions**

---

Le maire, et les élus répondent aux questions du public.

**2026-05-123            Levée de la séance**

---

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 19h40.

---

Roger Goyette  
Maire

---

Kim Leclerc  
Directrice générale &  
Greffière-trésorière